

LE DUSSIER À VÉLO DANS LE PILAT

UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE POUR TOUT LE MONDE (OU PRESQUE)

A qui s'adresse le VAE ?

- Aux personnes actives qui font régulièrement des déplacements de quelques kilomètres : le vélo à assistance électrique permettra de rallonger les distances parcourues par 2 ou 3 ce qui permet de faire sans entraînement particulier des trajets domicile / travail de plus de 20 km aller et retour. On peut mixer ce moyen de transport avec d'autres en laissant son vélo en toute sécurité, par exemple dans une gare.

- Aux personnes sédentaires qui n'ont pas fait de vélo depuis longtemps et qui hésitent à remonter en selle : essayer un VAE, c'est l'adopter et cela permet de laisser un peu plus souvent la voiture au garage.

- Aux cyclistes qui n'ont plus la forme de leurs 20 ans, à toute personne dont la santé ne permet pas d'importants efforts physiques mais qui souhaite rester indépendante dans ses déplacements. Pour eux aussi, le vélo électrique apportera au quotidien cette liberté.

Le vélo à assistance électrique est l'une des solutions au problème de mobilité.

Des études montrent que les utilisateurs de VAE choisissent en priorité le vélo pour se déplacer au lieu de prendre leur voiture, limitant ainsi leur im-

pact sur l'environnement (une nuance, toutefois : la batterie, dans la majorité des cas, se charge via un réseau alimenté par une électricité dont l'origine est à 80%... nucléaire).

Le coût du VAE a été estimé à environ 1 € pour 1000 km, là où la voiture nous en coûte 350 (valeurs 2012 Adetec/Insee).

Le VAE est donc économique, il permet de ne pas suer dans la côte et, par rapport aux autres véhicules électriques, même sans batterie, il avance encore ! Scooter ou voiture électriques sont loin derrière le VAE qui offre le meilleur rendement poids/autonomie/coût d'usage.

Dans certaines villes françaises on trouve des vélos assistés électriquement en location. Dans le Pilat, l'association Pilatitude et MOPI mettent quatre vélos à disposition de ceux qui souhaitent tester ce moyen de locomotion avant d'investir. C'est un premier pas. A quand le «vélib» ou le «vélove» du Pilat ?



La pédale douce ...

Cyclotouriste occasionnelle, tout a commencé avec l'opération « Découvrez la Via-Rhône en vélo électrique »... J'ai testé un Vélo à Assistance Electrique, non seulement sur la véloroute le long du Rhône, d'où j'ai redécouvert le fleuve et les magnifiques coteaux, mais aussi sur les plateaux



et les pentes du Parc. J'ai été conquise par ce mode de déplacement pratique et faisant faire de l'activité physique. En effet, contrairement à de fausses idées, il faut pédaler ! Mais à une vitesse de 15 à 20 km/h pour remonter en « turbo » du centre-ville de Condrieu sur les hauteurs. Il faut 18 mn pour faire 6 km, c'est 2 fois plus long qu'en voiture, mais sans polluer, sans problème de parking... et le plaisir en plus, !

La consommation électrique étant minimale, je fais des économies. L'achat de mon VAE sera amorti en moins de 4 000 km. Quant à la recharge de la batterie (en 2h30), notre production d'électricité solaire sur notre maison et dans le cadre du projet collectif des Centrales Villageoises Photovoltaïques, nous permet de donner une certaine cohérence à la démarche.

Et le tourisme à vélo, me direz-vous ? Grâce au VAE, j'ai pu participer à un voyage en groupe de 650 km, qui nous a conduits en

8 jours jusqu'à Toulouse, via les magnifiques routes du Pilat, de l'Aubrac, de la Vallée du Lot...

Jusqu'en novembre, vous pouvez louer un VAE à la Base de Loisirs de Condrieu ou de Saint-Pierre-de-Bœuf, et découvrir la région en toute sérénité. C'est l'occasion de vous faire plaisir à la découverte du Pilat, et pour quoi pas, d'adopter vous aussi, la pédale douce au quotidien !

♦ **Odile Delorme**